



Comité de l'Aisne de Tennis de Table

Siège : 9, Avenue du Président Kennedy – 02200 SOISSONS

Formation Théorique Juge-Arbitre par Equipe (JA1)

Le Comité de l'Aisne sous couvert de la Ligue Hauts-de-France, organise une formation théorique de Juge-Arbitre par Equipe (JA1), le **Dimanche 18 Janvier 2026**.

Celle-ci se déroulera à **LAON** dans le **Palais des sports, rue Marcel Levindrey** de **9h00 à 18h00** (Accueil à partir de 8h45).

Elle sera animée par Georges Gauthier, Tony Martin et moi-même, formateurs diplômés de la Ligue Hauts-de-France.

Cette formation est ouverte à tous les Arbitres (AR ou ayant validé la théorie) de l'Aisne possédant une licence Compétition/Dirigeant.

Le coût de la formation est de **50,00€** par stagiaire (repas et kit JA1 inclus).

Le bulletin de participation (joint en annexe) est à retourner par mail ou voie postale accompagné du règlement à :

Thierry DONNET, 16 bis rue Paul Codos 02360 IVIERS (thierrydonnet4@sfr.fr)

Le règlement peut se faire par virement (RIB du CD AISNE sur le bulletin d'inscription) ou par chèque à l'ordre de CD AISNE Tennis de Table.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 14 Janvier 2026 dernier délai.

Le nombre d'inscrits étant limité à **12 participants**, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée avec le paiement effectué.

Le Comité se réserve le droit d'annuler la formation en cas de nombre de participants insuffisant ou de refuser des inscriptions si le nombre de participants dépasse le nombre fixé (limite à 12 participants).

Le responsable de la Commission Arbitrage

Thierry DONNET.